

MAITRISER LES ETAPES D'UN LICENCIEMENT POUR MOTIF ECONOMIQUE



Public : Acteurs RH – Directeurs – Juristes – Managers – Opérationnels - Responsables paie - Comptables – Chefs de services



Durée : 1 jours (07h)



Pré Requis : Aucun prérequis exigé. Ces formations sont destinées aux personnes confrontés à l'application du droit social au quotidien souhaitant maîtriser son application et ses évolutions.



Objectifs de la formation :

- Apprécier l'opportunité du recours à un licenciement pour motif économique
- Connaître les mesures alternatives
- Savoir préparer un PSE
- Définir les différentes étapes d'un PSE



Méthodes et Moyens pédagogiques

- Une formation sur mesure
- Partage des connaissances et des expériences
- Présentation pratique, pragmatique et opérationnelle
- Support pédagogique téléchargeable sous format pdf. Après la formation
- Apprentissage interactif et ludique
- Evaluation des formations par les stagiaires
- Attestation de fin de formation

MAITRISER LES ETAPES D'UN LICENCIEMENT POUR MOTIF ECONOMIQUE



Modalités

- ↘ Questionnaire avant la formation pour connaître leurs attentes
- ↘ Consultant(e)s sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles.



LES + NMCG

- ↘ Une formation participative
- ↘ Une formation pratique
- ↘ Une formation sur mesure
- ↘ Des interlocuteurs dédiés pour répondre à vos interrogations



Lieu : Salle de formation dans le bureau organisateur



Accessibilité: NMCG est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les possibilités de compensation disponibles.



Délais d'accès : Les formations sont programmées tout au long de l'année



Tarif : 1500 €/stagiaires Pour les formations nous à la demande intra-entreprises nous consulter



Contact: Nicolas VINCENT

Mail. vincent@nmcg.fr – Tél.01 70 61 61 61

QUEL EST MON ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ?

- ↘ Cerner les circonstances objectives pouvant justifier un licenciement pour motif économique
- ↘ La mesure adaptée à la situation : licenciement individuel ou collectif ?

QUELLES SONT LES MESURES ALTERNATIVES ?

- ↘ Mettre en place un plan de départ volontaire
- ↘ Les accords compétitivité-emploi et mobilité
- ↘ Les modifications de contrats
- ↘ La rupture conventionnelle : individuelle ou collective

COMMENT PREPARER MON PSE ?

- ↘ Comment décompter précisément les effectifs et préparer les critères d'ordre des licenciements ?
- ↘ Préparer le dossier quant aux difficultés économiques
- ↘ Maîtriser le coût
- ↘ Organiser le recueil des offres de reclassement
- ↘ L'intérêt de maîtriser la négociation pour parvenir à un accord collectif majoritaire
- ↘ Le contenu du PSE

QUELLES SONT LES ETAPES D'UN PSE ?

- ↘ Etape 1 : La mise en place d'un PSE
- ↘ Etape 2 : L'accord collectif majoritaire ou le plan unilatéral de l'employeur
- ↘ Etape 3 : Intervention de l'autorité administrative (homologation ou validation)
- ↘ Etape 4 : Eventuelle contestation du PSE
- ↘ Etape 5 : Suivi du PSE